

BOYNES le Mag

Octobre 2021 - n°2



Un an de mandat
Page 4



Projets à venir
Page 9



Vie associative
Page 10

Sommaire

Edito

Page 3



Rétrospective

Bilan de la 1^{ère} année de mandat

Page 4-6

Vie locale

- Projets en cours de réalisation

- Projets à venir

Page 7-9



Associations

Page 10-13

Infos pratique

- Etat civil

- Agenda

- Numéros utiles

Page 14-15



Couverture

Le cirque de Boynes



Ours

Boynes le Mag - Octobre 2021 - n°2 - Tirage : 700 exemplaires - Dépôt légal à parution

Directeur de la publication : Thierry BARJONET

Rédacteur en chef : Thierry BARJONET

Ont collaboré à ce numéro :

Delphine BARJONET (Secrétaire de mairie)

Marie-France BROCHARD (Adjointe administrative)

Isabelle JOSEPH (Adjointe administrative)

Remerciements aux Associations de Boynes

Création maquette et conception : Cristelle Barc



Edito

Chères Boynotes et chers Boynots,

Je voulais profiter de la deuxième édition de «Boynes le Mag» pour faire une rétrospective des quinze premiers mois du mandat que vous m'avez confié. Malgré les contraintes sanitaires, nous avons pu avancer rapidement dans l'exécution de nos projets.



Les écoles, le cabinet médical et le soutien aux entreprises boynotes ont été nos premières priorités. Avant la fin de l'année 2021, nous aurons créé un nouveau jardin de loisirs rue du Moulin Vieux et nous aurons mis en place un dispositif de sécurité combinant caméras vidéo et vigilance citoyenne.

Comme l'ensemble des villages du canton, Boynes est victime d'actes d'incivilités plus ou moins pénibles au quotidien. Tous ces actes sont le fruit de quelques-uns pour le désagrément de tous. Nous allons mettre toute notre énergie pour faire comprendre aux voyous qu'à Boynes les auteurs de délits ne restent pas impunis.

Je garde pour la fin de cet édito la nouvelle la plus importante : après un an d'études de faisabilité et de discussions avec les Bâtiments de France, la Communauté de Communes et nos partenaires (Givraines et Yèvre), il a été décidé que le site qui accueillera le futur grand groupe scolaire sera situé à l'emplacement du terrain de football derrière la salle du parc. Je tenais absolument à ce que l'école soit au centre de notre village. De nombreuses raisons guidaient mon choix. Je voulais notamment que les enfants puissent aller à l'école à pied ou en vélo et que les parents puissent conserver leurs habitudes d'aller faire quelques courses après avoir déposé leurs enfants.

Le projet initial proposait de construire le groupe scolaire à côté du gymnase. A l'heure où l'on parle de développement durable et de liaisons douces, il aurait été aberrant de construire une école aussi loin des habitations puisque cela aurait provoqué un flux de voitures 4 fois par jour dans notre village. A n'en pas douter, pour les mêmes raisons, les commerces de Boynes auraient eu à pâtir de désaffections de clients. Je remercie Patrick Guérinet et Patricia Pailloux pour leur investissement dans ce projet porté par la CCDP. Ce groupe scolaire sera le résultat du regroupement des écoles maternelles et élémentaires de Boynes, Givraines et Yèvre.

La réalisation de ce projet verra le jour en 2024, d'ici là nous aurons le temps de faire des aménagements au terrain de football situé à côté du gymnase. Ayant à cœur de discuter avec vous, j'espère que, comme semble le dire le gouvernement, la fin de la crise sanitaire nous permettra de nous réunir pour échanger ensemble sur l'avenir de notre village.

Bien à vous.

Thierry Barjonet



Bilan d'un an

Maison du Moulin Vieux

Il nous est apparu essentiel de faire l'acquisition du cabinet médical des Docteurs Guillemont & Laclaire.

Celui-ci était en vente et nous avons la certitude que s'il était vendu comme habitation, nous aurions perdu tout espoir de retrouver un pôle médical à Boynes.

Ce projet ne pouvait être viable que si on pouvait rapidement lui donner vie, aussi bien d'un point de vue économique que social.

Les trois locaux ont immédiatement trouvé leurs occupants et leurs utilités :

- La Maison France Service, 2 jours par semaine (mercredi et jeu-

di), cette délégation de services de l'Etat permet aux Boynot(e)s et aux habitants des villages voisins d'obtenir une aide précieuse pour la plupart des démarches administratives. Un an après, il est agréable de souligner que la fréquentation de ce service est excellente.

- Le cabinet d'infirmières. Cette installation a permis la mise en place d'un cabinet de télémedecine avec, c'était notre exigence, un médecin référent unique. Les coûts de ce service médical sont mutualisés avec les communes de Givraines, Yèvres et Batilly. Ces consultations médicales de qualité sont très appréciées par les patients.

- Le cabinet de réflexologie du praticien André Ruiz.

Réflexologue ayant la particularité d'avoir une formation spécifique adaptée aux patients atteints de la maladie d'Alzheimer.

En France, le réflexologue est classé dans les professionnels de la relation d'aide, du développement personnel et du bien-être de la personne.





de mandat

Fleurissement / Ecologie

Le fleurissement de notre village est important pour notre cadre de vie. Labellisé à la fois «Coeur de village fleuri du Loiret» et «village fleuri du Loiret», nous avons des critères à respecter. Plusieurs enjeux écologiques et économiques se présentaient à nous : économiser l'eau, faciliter l'entretien des espaces verts, économiser les dépenses en végétaux. Grâce à l'implication de nos services techniques et à l'expérience de Jean-Michel Barc (Conseiller municipal délégué aux espaces verts), il a été décidé de planter des végétaux ornementaux vivaces et persistants. Ainsi, les plantes sélectionnées offrent des performances en termes de consommation d'eau et de croissance. Chaque entrée du village ainsi que le terrain des ateliers municipaux en face du garage Machinet ont été pourvu d'un massif. Le Département nous a aidé à hauteur de 2 193€.

Sécurité

Comme l'ensemble des villages du canton, Boynes est victime d'actes d'incivilités plus ou moins pénibles au quotidien. Déchets déposés de façons sauvages à côté des containers à verre, fêtes improvisées devant le Club House du Tennis, dégradations d'équipements, courses de voitures ou de mobylettes, crottes de chien, tous ces actes sont le fruit de quelques-uns pour le désagrément de tous. Nous travaillons avec la gendarmerie pour développer les outils qui nous permettront de réprimer les fauteurs de troubles.

Nous avons pu, grâce aux caméras nouvellement installées, porter plainte contre 3 contrevenants. Les amendes s'élevant de 68 € à 1 700 €, on peut penser que rapidement il va se savoir qu'à Boynes on ne laisse pas les voyous prospérer sans réagir. Le déploiement de caméras est déjà établi sur le tennis, le container à verre du cimetière ainsi qu'à l'espace socio-culturel Raymond Chauveau. Ce n'est qu'un début, 10 autres caméras seront installées avant la fin de l'année. Le dispositif «Participation citoyenne» sera lui aussi effectif dans le dernier trimestre 2021.



Le Clos Villette était dépourvu d'éclairage, nous avons équipé la rue de 4 réverbères. Financés en grande partie par le SIERP, nous avons choisi des projecteurs utilisant la technologie LED plus économique en consommation électrique et d'une directivité respectant les oiseaux et insectes nocturnes.





Ecoles

Pour la rentrée 2020, nous avons modifié l'accès des 2 écoles. En cours d'année, à notre demande, la CCDP a installé un point d'eau dans deux classes qui en étaient dépourvues. Les activités, comme la peinture ou la pâte à sel, seront ainsi beaucoup plus pratique pour les enfants comme pour les enseignantes et les ATSEM.

Au mois de mai, l'ensemble de l'équipements numériques des 2 écoles a été livré et installé.

Pour la maternelle George Sand : 10 tablettes, 1 pc portable de direction, un routeur répéteur wifi, 1 vidéo projecteur, des enceintes et un chariot de chargement.

Pour l'école élémentaire Lamartine : 11 pc portable, 2 tours avec écran, 1 vidéo projecteur, des enceintes et un chariot de chargement.

Le Conseil municipal remercie Christophe Vallois pour son implication

bénévole puisque c'est lui qui a installé et configuré l'ensemble des matériels pour les 2 écoles.

Pour la rentrée 2021, nous avons fait réaliser par la CCDP un chemin en enrobé dans chacune des écoles. La commune a réalisé l'accès public mail Sud en enrobé. Cela facilitera grandement la circulation des poussettes ainsi qu'un passage propre pour les parents et enfants.

Commerces

Comme en 2020, pour soutenir le Riad et le Bar du Café des sports durement frappés par les contraintes sanitaires du COVID, nous avons autorisé gratuitement l'installation de terrasse. Frédérique Néraud, Vice-Président du Conseil Départemental, nous a rendu visite pour nous apporter son soutien.

Pour débloquer une situation depuis trop longtemps en panne, la commune avait projeté de racheter la boucherie à l'entrée de la rue des Petits Bonnets. Un dénouement inattendu s'est produit avant l'été : un

investisseur privé a fait une offre au propriétaire du bâtiment. Le Maire a rencontré l'acquéreur à plusieurs reprises. Celui-ci s'est engagé à créer un commerce dans l'espace commercial. La priorité étant de permettre l'installation d'une boucherie-charcuterie.

La brasserie des Merveilles installe son nouveau site de production au bout du chemin de Brimpont. Cette jeune entreprise créée en 2019 à Boynes a immédiatement connu le succès. La demande étant forte et leur local trop petit pour faire face

aux commandes, Thomas et Rémi ont décidé d'investir dans de vastes locaux pour développer leur capacité de production. Leur attachement à rester sur Boynes nous honore !





Projets en cours de réalisation

1. Jardin

Situé Rue du moulin vieux, le terrain acquis par la commune en même temps que le cabinet médical va devenir un jardin de loisirs. Les quartiers nord de Boynes étant dépourvus d'aire de jeux pour les enfants et les familles, la municipalité a voulu dédier un espace de loisirs et de repos aux familles. Le jardin sera équipé de 2 tables de pique-nique, une table de ping-pong, des jeux pour les tout-petits et d'appareils de fitness. Les travaux commenceront après les vacances de la Toussaint.

2. Sécurité

Nous continuons le déploiement des caméras de surveillance sur l'ensemble de la commune avec pour priorité la couverture des équipements municipaux.

Le Conseil municipal vient de renforcer le dispositif répressif en votant le prix des amendes pour incivilités :

- Déjections animales 168€.
- Dépose sauvage d'ordures 268€.
- Dépose sauvage d'ordures à l'aide d'un véhicule 1700€.

3. Ecole

En s'appuyant sur les nouveaux équipements numériques, les enseignantes de l'école élémentaire ont mis en place des cours d'informatique et de navigation sur internet.

Elles vont prochainement mettre en place une initiation à la robotique.

Ce projet s'appuie sur le robot Thymio mis à disposition par l'Académie.



4. Réunion cybercriminalité

La gendarmerie de Pithiviers en partenariat avec la commune vous propose une réunion sur la «Cybercriminalité» le 13 octobre à 19h00 à la salle polyvalente.

Tous les sujets en rapport avec internet : escroquerie à la carte bancaire, réseaux sociaux, piratage, harcèlement, protection des mineurs, etc...

D'autres thèmes se rapportant à la sécurité pourront aussi être abordés.

**Réunion publique
avec la Gendarmerie
sur la cybercriminalité**
**Arnaques-réseaux sociaux-harcèlement,
Protection des données**
+ Participation citoyenne



**Mercredi 13 Octobre
19h
Salle des fêtes de BOYNES**

5. Mur du cimetière

Suite à l'effondrement de 20m de mur de l'enceinte nord du cimetière, nous avons fait reconstruire le mur sur de solides fondations en respectant l'aspect d'origine.

Le coût de ces travaux s'élève à 18 000€.



6. Journée spéciale gamers (jeux vidéo)



La municipalité organise en collaboration avec Jeux Vidéo Plus de Pithiviers, une journée Jeux vidéo le dimanche 5 décembre à la salle des fêtes de Boynes.

Cette journée non-stop de 10h à 18h s'adresse à tous les passionnés de jeux vidéo. Quel que soit l'âge du joueur, il sera le bienvenu.

L'entrée est de 2€ pour un accès illimité à tous les postes.

Une restauration et des boissons vous seront proposées sur place par le Comité des fêtes de Boynes.

Une multitude de postes de jeux vidéo sera proposée mélangeant les consoles dernier cri aux jeux vintage en passant par la réalité augmentée et la réalité virtuelle. En fin de journée, une compétition Mario Kart sera proposée. Le gagnant remportera un cadeau prestigieux.

Les enfants de moins de 13 ans devront être accompagnés d'un adulte.

8. Fibre Ultra Haut Débit

Dans le plan de déploiement du numérique départemental porté par le Vice-Président Frédéric Néraud, Boynes s'est portée candidate pour que le NRO soit installé sur son territoire.

NRO : trois lettres pour dire Nœud de Raccordement Optique. Le NRO est un maillon essentiel dans un réseau local de fibre optique indispensable pour le déploiement et l'obtention du Très Haut Débit.

Dans sa fonction, le NRO est comparable au central téléphonique qui est présent sur tous les réseaux téléphoniques et ADSL.

Au niveau local, c'est le premier maillon de la chaîne. C'est un local technique qui reçoit les infrastructures

d'un opérateur. Un NRO abrite ce qu'on appelle un OLT (Optical Line Terminal) dont le rôle est de faire la jonction entre le réseau national optique et le réseau qui va vers les abonnés.

De notre NRO, Boynes sera entièrement couverte, y compris Rouvres, Bordes et Mousseaux. Notre NRO couvrira aussi les villages de Yèvre-la-ville, Givraines, Barville-en-Gâtinais et Courcelles-le-Roi. Le Nœud de Raccordement Optique a pour fonction de distribuer la connexion à la fibre optique à chaque abonné. C'est en quelque sorte une gare de triage, le cœur du réseau, et nous sommes heureux que cela se situe à Boynes.

10. Festival Chœurs Eternels

Laurent Coignard organise dans le cadre de l'extension de son festival de musique classique «Chœurs Eternels» un concert gratuit sous le chapiteau du cirque de Boynes. Le spectacle sera présenté par Laurent Coignard et Patrick Poivre d'Arvor.

Cette version «Concerto» réunira une vingtaine de musiciens et chanteurs. Un grand orgue sera installé spécialement pour ce spectacle en deux parties : les célèbres musiques du cinéma et la chanson française éternelle.

Il est conseillé de réserver par mail : contact@boynes.fr, mais il sera possible aussi d'acquiescer ses places le jour de la représentation.

Le samedi 6 novembre à 20h30 au chapiteau du cirque de Boynes, derrière le gymnase.

7. Container à verre

Le container à verre et le container à vêtement situés Mail Est à côté du cimetière seront déplacés pour être installés devant le gymnase.

Plusieurs raisons sont à l'origine de cette décision : les containers ne devraient pas être situés devant un transformateur électrique qui nécessite un périmètre de sécurité, le bruit du verre jeté dans le container accompagné parfois du son des autoradios des véhicules stationnés est très gênant à la fois pour les riverains et pour les familles endeuillées lors des enterrements.

Les 3 containers à verre seront ainsi situés devant le parking de la salle des fêtes, devant l'ancienne gare et devant le gymnase. Le nouveau container sera surveillé par une caméra pour dissuader les dépôts sauvages d'ordures.

9. Promenade des mails

Les services techniques ont installé des bancs sur les mails Est et Nord afin de permettre aux promeneurs de pouvoir se reposer confortablement à l'ombre des tilleuls.





Projets à venir

1. groupe scolaire

Le nouveau groupe scolaire sera construit sur l'emplacement du terrain de football Mail Sud. Il regroupera les enfants de Boynes, Givraines et Yèvre, soit 4 classes de maternelles et 7 classes d'élémentaires.

Le complexe accueillera dans son enceinte, la restauration scolaire ainsi que le périscolaire. Une option sera posée pour prévoir la création d'un centre de loisirs intercommunal.

La commune met à disposition de ce projet le terrain et les bâtiments

qui l'entoure (salle du Parc, cantine et vestiaires). La communauté de communes «CCDP» financera les travaux et l'entretien des locaux. Les 3 communes formeront un syndicat scolaire.

La commune de Boynes récupèrera dans son giron, les bâtiments des écoles Lamartine et Sand ainsi que la garderie à l'espace socio-culturel Raymond Chauveau.

2. Eclairage à led de la commune

Un vaste plan de transformation de l'éclairage public communal est en étude.

Nous voulons prioritairement implanter des réverbères dans les rues étant aujourd'hui dépourvues d'équipement.

Puis, nous allons progressivement changer tous les éclairages pour passer à la technologie LED afin de réaliser de substantielle économie d'énergie. Ce programme sera soutenu par le SIERP.



3. Parking poids lourds

Nous venons de faire l'acquisition du parking de l'ancienne gare pour 1 € symbolique.

Ce parking jouxte un terrain appartenant à la commune. La jonction des 2 terrains pourra, tout en préservant les places de parking des

habitants de l'immeuble, constituer un parking à destination des poids lourds ou autres engins encombrants.

Ce parking sera grillagé et surveillé par des caméras.



4. Police municipale

Nous étudions la possibilité de créer une police intercommunale réunissant les communes de Boynes - Dadonville - Ascoux et Escrennes.



Ce projet est encouragé par la gendarmerie et permettrait à nos communes de disposer d'une force rapide d'intervention pour faire face notamment aux incivilités dont nous sommes tous victimes.

Les travaux n'en sont qu'à leurs prémices, mais la volonté d'aboutir est déterminée.

Associations

Les associations de Boynes vous proposent des activités riches et variées. N'hésitez pas à en profiter !

Gym Tonic

Enfants mercredi après-midi

- 3 à 7 ans de 14 à 15h

Initiation à la gymnastique

- 8 à 16 ans de 15h à 16h

Gymnastique (débutants, confirmés)

- Danse moderne de 16h à 17h

«Mélange classique, jazz, street»

Tarifs : 1h - 80€ / 2 heures - 120€

Adultes

- Mardi soir à 20h30 (à partir d'octobre,

Vincent sera votre nouveau professeur (Gym,

step, renforcement musculaire, cardio).

- Jeudi soir à 19h30 avec Christelle

(Gymnastique, Echauffement)

- Jeudi soir à 20h30 avec Christelle

(step, lia, renforcement musculaire, stretching,

cardio, zumba)

Tarif 85€ l'heure si 2 heures 160€

Renseignements :

Ginette Leroy 06.78.35.31.90

Martine Drillon 02.38.33.39.65

Carole Masson 06.37.21.65.26



CLUB DES AINES DE BOYNES

Notre Club a pour but de créer un mouvement pour les personnes
Après, de développer des relations familiales, amicales et éviter l'isolement des personnes âgées.

COMPOSITION DU BUREAU

	Présidente	1	Mme Christa NAFET
	Vice-Présidente	1	M. Francis KOUDEAU
	Secrétaire	1	Mme Gisèle CHIFFOLET
	Secrétaire Adjointe	1	Mme Marie Gene BOUTIER
	Treasurière	1	Mme Françoise BRICARD
	Treasurière Adjointe	1	Mme Françoise MATHIEU

Membres du Bureau : Mme Françoise BOYER, Mme Françoise BOZIN, Mme Françoise CECILYON, Mme Françoise ALVA, Monsieur Dominique BARONNET, Monsieur Jean-Louis FONGERON

Animations Proposées

Jeudi	1	Café (Description et animations)
Vendredi	1	Assemblée Générale (Café et Bilan)
Samedi	1	Concours de Mots Croisés
Dimanche	1	Excursion Plein Air
Septembre	1	Soirée Jeune Génération
Novembre	1	Salon
Décembre	1	Repas de fin d'année

D'autres activités peuvent être organisées au cours d'Année ...

Tous les **JEUDIS** **ANNUÉS** à 14 heures, Salle de Parc, contre 20 personnes se réunissent pour des jeux divers, lecture, cinéma, etc... au profit de l'association, afin de passer un agréable moment.

Vous pouvez venir rejoindre notre club sans nécessairement être en retraite, vous serez les bienvenus...

Notre cotisation annuelle 2020 est de 17 Euros.

Renseignements au 06 60 18 32 73



Waza Karaté-Do "La technique avant tout"

L'enseignement du karaté s'accompagne toujours d'une certaine forme d'éducation morale, le code d'honneur du karaté : courage, amitié, sincérité, honneur, modestie, respect, contrôle de soi, politesse, humilité... L'acquisition de telles valeurs implique cependant un travail sur soi à chaque instant. La maîtrise du corps et de l'esprit passe par un retour sur soi où il faut se libérer de toutes les formes d'influences, internes ou externes, qui nous empêchent de progresser : préjugés, émotions, angisses, peurs, ego, fatigue, douleurs...



Nos créneaux horaires :

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi
Enf. 3-5 ans 18h15-19h00	-	-	KARATE NINJA KARATE	-
Enf. 6-12 ans 18h30-19h30	Karaté Traditionnel	Préparations Compétitions Gratex	-	Karaté Traditionnel
Ados & Adultes 19h30-21h00	Karaté Traditionnel	Préparations Compétitions Gratex	-	Karaté Traditionnel



Nos tarifs

Enfants 3-5 ans	Enfants 6-12 ans	Ados/Adultes
50 €	60 €	80 €

Tu as envie
de jouer entre amis
de t'éclater

Badminton Boy

- Contact : 06 61 79 78 62 ou 06 69 62 97 79

- Par mail : waza@boynes.fr

- Notre page Facebook : WAZA KARATE DO "La technique avant tout"

10 - Lieu d'entraînement : la salle Polyvalente qui se situe rue du 8 Mai 1945 à Boynes



Comité des Fêtes

Le comité des fêtes a pour but l'organisation de fêtes populaires et diverses animations sur la commune, telles que :

- Le marché du terroir et de l'artisanat le 3 octobre 2021 de 9h à 18h dans le centre du village.
- Le marché de Noël le 27 et 28 novembre 2021 au gymnase.
- Le marché du terroir et de l'artisanat le 22 mai 2022 de 9h à 18h dans le centre du village.
- La fête patronale le 2 et 3 juillet 2022 avec son spectacle populaire en soirée, vide grenier le dimanche et 2 jours de fête foraine.

Le comité des fêtes est toujours prêt à accueillir de nouveaux bénévoles au sein de son équipe intergénérationnelle.

Présidente :

Mme Lelièvre Amélie - 06.99.81.25.18

Secrétaire :

Mme Fauvin Valérie - 06.13.18.68.12

Trésorière : Mme Huré Pauline

Contactez-nous par téléphone ou par email :

comitedesfetesdeboynes@hotmail.com

Vous pouvez suivre également notre actualité sur Facebook.

Bougeons pour l'école

Notre Association existe depuis 2012. Elle s'est créée au sein des écoles de Boynes et a pour but d'organiser des manifestations telles que lotos, bourses aux jouets, vente de sapins, de chocolat et saucissons, dont les bénéfices permettent de financer les abonnements de livres, de participer aux sorties scolaires de fin d'année, aux séances de cinéma, achat de jeux de cours, au spectacle de Noël, d'offrir le goûter de Noël, d'organiser des après-midi jeux, bus pour la piscine...

Les parents élus sont : Mme Lelièvre (Présidente), Mme Vallois Barbara (Trésorière), et Mme Bouttet Céline (Secrétaire).

Bougeonspourlecole@hotmail.fr
Facebook ; bougeonspourlecole



Football

La section football vous accueille de la catégorie de U7 (moins de 7 ans) au Séniors. Les soirs d'entraînement sont prévus sur les différents stades de l'entente suivant les catégories (Boynes, Beaune ou Nancray).

Renseignements :

M. Alves Da Costa Aurélien

06 52 42 21 81

M. LANGUILLE Jean-François

06 72 56 07 57

Le pôle féminin UBBN PANTHERES est aussi ouvert aux filles et femmes de tout âge, catégories de U7 (moins de 7 ans) à Sénières.

Les soirs d'entraînements sont prévus sur les différents stades du pôle suivant les catégories (Boynes, Beaune ou Nancray).



LES SAFRAGINAIRES

Association loi 1901

Président: Marc Le Goulz
 Vice-Président: Jean-Luc Boufeloup
 Trésorier: Dany Chauveau Le Goulz
 Secrétaire: Yohann Coupy

Contact: lessafraginaires@lefr.fr
 Tél: 06 11 16 17 51
 Site: www.lessafraginaires.fr
 Page: www.facebook.com/safraginaires/

L'association a pour but l'organisation de manifestations à caractère culturel telles que spectacles d'arts vivants, représentations théâtrales et musicales, scénographies, expositions, contes, ainsi que la création et la mise en œuvre d'événementiels pour un public intergénérationnel.

EVENEMENTS REALISES:



2012
Fête bretonne



2013
Spectacle gourmand



2014
Expo Ecole



2015
Les noces



2016
Les contes



2017
L'enquête



2019
Les fableaux

ASLB section Taïso

GYMNASTIQUE DE REMISE EN FORME

Composition du bureau

Présidente : Chantal NANTET
 Secrétaire : Martine BOUTTET
 Trésorier : Alain CAYLUS
 Membre : Françoise MARCHAND



Les cours ont lieu 2 fois par semaine, les Lundis matin et Vendredis matin de 9 heures 30 à 10 heures 30 au gymnase de Boyves.

Il s'agit d'une gymnastique douce fondée sur des exercices simples de renforcement musculaire, d'assouplissement et de relaxation, il favorise l'équilibre et permet à chacun de pratiquer en douceur cette discipline et s'adresse à un public très large, et permet de rester en forme.

Nous respectons la distanciation !!

Tarif : Année 2020/2021 = 72 Euros

Vous êtes invités à venir assister à une ou deux séances afin que vous puissiez juger par vous-même du bienfait de ces cours qui ont lieu dans la convivialité et dans la bonne humeur..

Pour tous renseignements, vous pouvez vous adresser 02.38.33.13.28 / 02.38.33.13.33

Ou venir nous rejoindre au gymnase.



Musée du Safran

21, route de Pithiviers - 45300 BOYNES

Découvrez l'histoire du Safran, de la vigne,
et des cultures du Pithiverais
5 Salles d'exposition



Ouvert d'Avril à Octobre
1^{er} et 3^{ème} week-end de chaque mois de 14 h 30 à 18 h
Fermeture de la billetterie à 17 h
GROUPE : Toute l'année, tous les jours sur RDV

Tél. 02 38 33 14 81

Mail : musee.safraan.boynes@sfr.fr

Site : le-musee-du-safraan-boynes.blogspot.fr

Tennis club

Depuis 35 ans, le Tennis Club de Boynes c'est du tennis loisir, de la compétition, de l'école de tennis.

Le TC Boynes en chiffres :
- 28 licenciés
- 13 élèves à l'école de tennis

Président : Romain Leroy
Vice-président : Alexandre Brégeat
Secrétaire : Aude Leroy
Trésorière : Marylène Foiry
Membres :
• François Doucet
• Gilles Varquet

La compétition au club :
Championnats Senior+ en octobre
Championnat Hiver en nov/déc
Championnat été mai/juin

Tournoi homologué
Il aura lieu du 23 juin au 11 juillet 2021. Il est ouvert de NC à 15/1 avec catégorie +35 ans messieurs.

Renseignements pratiques :
Vous pouvez vous inscrire toute l'année. Le certificat médical est obligatoire. Où s'inscrire ?
Romain LEROY 06 76 28 78 23
leroy.romain@neuf.fr

Yoga

Que vous soyez yogi débutant ou confirmé, venez nous rejoindre les mercredis soir à 19:30 à la salle des fêtes de Boynes pour profiter des nombreux bienfaits de cette pratique : souplesse, gestion du souffle et du stress, concentration, ... Avec ses conseils personnalisés, notre professeur est à l'écoute de tous et adapte ses cours aux besoins de chaque élève.

Informations pratiques
Une séance par semaine de 1h30, hors vacances scolaires.

60€/trimestre + 12€ d'adhésion le 1^{er} trimestre.
Premier cours d'essai gratuit pour les nouveaux venus.

Matériel :
o vêtements souples
o tapis de sol
o couverture ou duvet
o oreiller, coussin, brique, ...

Pour toute question, n'hésitez pas à nous contacter sur notre messagerie yoga.boynes@gmail.com

Harmumbo

Harmumbo est un orchestre d'harmonie regroupant des musiciens amateurs, éclairés par le plaisir de faire de la musique ensemble. Instrumentistes à vent (trompettes, clarinettes, flûtes, saxophones...) ou percussionnistes (batterie, congas, grosse caisse, tambour...), ces musiciens et musiciennes sont de Boynes mais aussi des villes avoisinantes.

Ils «sont» Harmumbo.
Cet orchestre dynamique participe activement à la vie de la commune de Boynes mais se produit aussi lors de concerts dans le Pithiverais et même au-delà.

Sa formation Band'Harmumbo se fait entendre également dans les rues lors d'animations pour des corsos fleuris, des carnivals ou des manifestations festives diverses.
Vous jouez d'un instrument et vous ne voulez plus jouer seul ? N'hésitez plus et renseignez vous auprès de : Fabien Desserprit, directeur de l'Harmonie et des Ateliers Musicaux de Boynes. Tél. : 06.09.37.48.09
Et si vous voulez apprendre à jouer d'un instrument de l'orchestre : Batterie, clarinette, trompette, flûte traversière, saxophone ... N'hésitez plus non plus, renseignez vous !
Cours de 7 ans à 77 ans ... voire plus !



État civil

Naissances

DIAWARA Yasmine Isabelle
PELLERIN Constance Jeanne
SAMMUT Ellie Liliane Lolita
Renée
TIAR Abel

Mariages

GESBERT Jonathan
et CORSAT Virginie
GRENON Smith
et SYLVANISE Ingrid
BARJONET Thierry
et DEBAENE Delphine
LAMOUR Loïc
et LELIEVRE Amélie

Décès

LEREBOURG Gérard
LABBE Régis
POISSON Jacqueline
née FOUCHER
NUNES FARINHA Custodio
LECLUSE Jean-Jacques
NUNES FARINHA Maria De Lurdes
née DOS SANTOS GUIMARAES
BUREL Jean-Pierre
PLEVER Paulette née LEMAIRE
DUPEU Georges

Agenda

16 octobre

Loto de l'Association «Bougeons pour l'école»

19 octobre

Conseil municipal à 19h30
Salle des fêtes

6 novembre

Concert «Chœurs éternels» en
concerto, présenté par Laurent
Coignard et Patrick Poivre d'Arvor

11 novembre

Cérémonie commémorative en
présence du Conseil des Jeunes

23 novembre

Conseil municipal

27 et 28 novembre

Marché de Noël organisé par le
Comité des Fêtes

5 décembre

Journée Super Gamers Jeux Vidéo

14 décembre

Conseil municipal

14 janvier

Vœux du Maire

23 janvier

Concert du nouvel An par
Harmunbo

5 février

Loto de l'association «Bougeons
pour l'école»

Numéros utiles

Mairie

1 rue de l'Ardoise
Tél. : 02 38 33 13 84
contact@boynes.fr

Agence postale

Rue de Verdun
Tél. : 02 38 33 05 88

Cabinet médical (téléconsultation)

5 Mail Nord
Tél. : 02 38 92 70 98
mablouseblanche.fr

Maison France Service

5 Mail Nord
Tél. : 02 38 40 52 60

Réflexologue

5 Mail Nord
Tél. : 06 28 79 44 80

Pharmacie du Safran

31 rue de Verdun
Tél. : 02 38 33 13 15

Institut Douce'heure

33 rue de Verdun
Tél. : 06 49 77 48 68

Salon de coiffure

1 rue des Petits Bonnets
Tél. : 02 38 33 12 77

Epicerie

4 Place de la République
Tél. : 02 38 30 31 72

Bar-Tabac-FDJ

18 Grande Rue
Tél. : 09 81 62 74 90

Boulangerie

Tél. : 02 38 33 10 85
9 rue des Petits Bonnets

Agence immobilière Nestenn

11 Place Louis Veillot
Tél. : 02 38 33 05 05

Restauration Le Riad

19 Place Louis Veillot
Tél. : 02 38 34 61 77

Garage Machinet

36 bis route de Pithiviers
Tél. : 02 38 33 10 48

Ecole maternelle

Rue de l'Ardoise
Tél. : 02 38 33 12 28

Ecole élémentaire

Route de Barville
Tél. : 02 38 33 12 09

Octobre rose

Boynes est fidèle à la campagne nationale «Octobre Rose» sous le patronage de l'association «Ruban Rose». Le 1^{er} octobre marque le début de la 28^{ème} édition d'Octobre Rose, un mois dédié à la lutte contre le cancer du sein. L'occasion pour les associations d'alerter sur les retards de diagnostic dus au confinement, et d'appeler à soutenir la recherche pour lutter contre les formes les plus graves de la maladie.

Chaque année de plus en plus de participantes relèvent le défi qui consiste à réaliser des écharpes roses pour atteindre la plus grande longueur possible. Au 20 septembre, la longueur est de 70m, ce qui pulvérise le record de l'année dernière : 35m.

Les noms des participantes (on peut rêver qu'un jour ces messieurs se mettent au tricot...) :

Mme Brochard Marie-France
Mme Barjonet Marie-Andrée
Mme Tondu Mélanie
Mme Doucet Rejane
Mme Greard Yvette
Mme Auxant Jocelyne
Mme Joseph Isabelle
Mme Parra Christel
Mme Vallois Barbara

Le CATT de Pithiviers
Mme Popiquet
Mme Lepage Isabelle
Mme Rouvrais Jocelyne
Mme Greard Sophie
Mme Boterf Françoise
Mme Lelievre Valérie
Mme Ronceray Severine





Le cirque du «Spectacle Autrement» s'est installé à Boynes en 2020.

Les Boynots se sont immédiatement appropriés les deux chapiteaux dont les mâts pointent à l'horizon de notre village. On désigne par le mot «cirque» le chapiteau et sa piste arrondie mais aussi un art populaire profondément ancré dans nos traditions. Le «Pôle» et le «Chapy» s'inscrivent exactement dans cette définition.

En véritable passionné, Benjamin Quelin, fondateur du Spectacle Autrement s'est entouré de Dimy et Claude. Ce sont des passionnés fous de cirque. Ils vivent cirque, ils rêvent cirque. Ils créent chaque année de nouveaux spectacles, transmettent leurs savoirs à leurs élèves et stagiaires, dénichent de nouveaux talents et de nouveaux numéros. Leur moteur : la performance. Leur objectif : réveiller l'enfant qui sommeille en chacun de nous. Leurs récompenses : les yeux ronds des spectateurs ébahis par la magie du cirque, les rires et bien sûr les applaudissements.

Vive le cirque et vive les circassiens !

Le Chapy : douze personnes sillonnent les routes de la région Centre-Val de Loire afin d'initier les jeunes aux arts du cirque. Le Pôle : ce lieu est la nouvelle scène du Pithiverais, avec également des cours de cirque.

LE PÔLE
L'ÉCOLE DE CIRQUE

ADMISSIONS 10€/12€
MERCREDI - SAMEDI 18H00-19H00
À PARTIR DE 300 €

02 34 90 00 07 www.spectacleautrement.com